

COMMENT SAVOIR CE QUI NOUS CONCERNE ?

Samir BLAKAJ
(Université Paris IV)

1. Introduction

Dans un passage désormais célèbre du *Cahier Bleu*¹, Wittgenstein distingue deux usages du pronom de la première personne selon « qu'il est [ou non] prévu qu'on puisse se tromper » sur la reconnaissance d'une personne particulière. Il est prévu qu'on puisse se tromper de cette manière, selon Wittgenstein, si l'usage que l'on fait du mot « je » est ce qu'il appelle une « utilisation comme objet ». « J'ai une bosse sur le front » ou « J'ai grandi de quinze centimètres » sont des exemples de ce type d'utilisation. En revanche, il n'est pas prévu qu'on puisse se tromper sur la reconnaissance d'une personne particulière dans le second type d'usage du pronom de la première personne, « l'utilisation comme sujet ». « Je vois ceci ou cela », « Je pense ceci ou cela » sont des exemples de ce second type d'usage.

Avec cette intuition de Wittgenstein, il semble possible de rassembler les données pour une analyse de la connaissance de soi, en ce que cette connaissance serait quelque chose de spécifique par rapport à la connaissance des autres objets². Or, continue Wittgenstein, ces énoncés ou jugements ne portent pas plus « sur une personne déterminée que gémir ne le fait ». Il semble donc que la différence entre les types d'énoncés ou jugements est une différence quant à la relation intentionnelle que ces énoncés ou jugements entretiennent avec la personne déterminée, la manière qu'ils ont de porter sur une personne déterminée.

Certains philosophes ont suivi Wittgenstein, à la lettre pour ainsi dire, en soutenant que les énoncés ou jugements dans lesquels est fait un usage subjectif du pronom de la première personne ne doivent pas être compris en terme d'intentionnalité ordinaire mais bien plutôt comme des « expressions naturelles ». Un cri peut être l'expression naturelle d'une douleur, mais il n'y a aucun sens à dire que ce son particulier porte sur une personne déterminée, et/ou sur son état psychologique³.

D'autres philosophes ont soutenu au contraire que pour rendre justice à l'intuition de Wittgenstein, il faut montrer le type particulier de relation intentionnelle qui est en jeu dans les questions touchant à la connaissance de soi. Par exemple, John Perry, dans l'article « Pensées sans représentations »⁴, introduit une distinction

¹ Cf. [Wittgenstein(1958, 1996)].

² Objets est entendu ici en un sens très large.

³ Voir [Hacker(1993)], et pour un expressivisme qui maintient tout de même cette relation d'intentionnalité voir [Bar-On(2004)].

S. Blakaj. Comment savoir ce qui nous concerne?

entre deux sortes de relations intentionnelles : une croyance ou une affirmation peut soit être « à propos », soit « concerner » des objets (individus, propriétés, relations, temps, lieux, etc.). La relation intentionnelle ordinaire, c'est-à-dire la propriété qu'ont certaines croyances ou affirmations de « porter sur » des objets, ne permet pas de rendre compte des spécificités des éléments tels que « ici », « maintenant », et surtout « je ». La théorie qui s'appuie sur cette distinction pour rendre compte de la connaissance de soi, nous l'appellerons la théorie du concernement.

Dans cet article, nous allons procéder en deux temps. Dans la première section, nous allons considérer l'explanandum, c'est-à-dire dans ce cadre le candidat permettant de réunir les données pour une analyse de la connaissance de soi, ou l'immunité à l'erreur d'identification. Puis dans la seconde section, nous ferons un ensemble de remarques qui, premièrement, montrent comment la théorie du concernement rend compte de l'immunité en question, et deuxièmement, laissent suggérer que cette théorie ne parvient pas à satisfaire ce en vue de quoi elle est avancée.

2. L'immunité à l'erreur d'identification

L'une des spécificités des jugements proprement en première personne, qui saisirait l'usage en tant que sujet, est ce que Sydney Shoemaker a appelé « immunité à l'erreur d'identification » relativement au pronom de la première personne. La relation intentionnelle de concernement serait alors en mesure de rendre compte de cette spécificité. Mais avant de voir comment cette relation intentionnelle particulière tend à rendre compte de cette forme d'immunité, voyons plus avant ce qu'est cette dernière, bien que pour des raisons de place nous soyons contraints de n'en dire que le minimum. Shoemaker définit cette spécificité comme suit :

une déclaration 'a est F' est sujette à l'erreur d'identification relativement au terme 'a' signifie que ce qui suit est possible : le locuteur sait qu'une chose particulière est F mais commet l'erreur d'affirmer que 'a est F' parce que, et seulement parce que, il pense de manière erronée que la chose qu'il sait qu'elle est F est ce à quoi 'a' réfère.⁵

Il nous faut écarter, dès l'abord, deux types de cas non pertinents pour notre propos. Dans la caractérisation de Shoemaker, telle qu'elle est présentée dans cette citation, il est possible de commettre une erreur d'identification soit par mécompréhension de a,

⁴. Voir [Perry(1999)].

⁵. Cf. [Shoemaker(1968)], p. 557.

soit par inadvertance. En effet, un locuteur peut faire usage d'un terme en croyant ou pensant de manière erronée que ce à quoi ce terme réfère est la chose qu'il veut désigner parce qu'il ne comprend pas le terme en question. De même, un locuteur peut par inadvertance utiliser un terme qui ne réfère pas à ce qu'il a l'intention de désigner. En dehors de ces cas, nous dirons que si une erreur d'identification n'est pas possible, alors nous avons affaire à un énoncé ou un jugement qui est immunisé à l'erreur d'identification. La discussion se place dans les jugements singuliers, des pensées du type 'a est F'. Un jugement de ce type contient semble-t-il deux composantes :

(i) une composante prédicative ; « une chose particulière est F », disons 'b est F'.

(ii) une composante d'identité ; « la chose (dont le locuteur sait qu'elle est F) est ce à quoi 'a' réfère », disons 'b est a'.

Les tentatives de rendre compte de l'immunité à l'erreur d'identification ont soutenu que la composante d'identité n'avait pas cours dans les jugements immunisés aux erreurs d'identification⁶. Il semble que nous risquions une forme de régression à l'infini si nous ne laissons pas de place aux jugements immunisés contre les erreurs d'identifications, et tout spécifiquement pour les jugements en première personne pour lesquelles nous ne pouvons stopper la régression à l'aide d'une description définie⁷. En effet, si nous considérons la composante prédicative, 'b est F', il semble qu'elle même dépende d'une paire de jugements 'c est F' et 'c est b'. Puis à son tour le jugement 'c est F' doit dépendre d'une paire de jugements, et ainsi de suite⁸. De ce risque, nous nous voyons contraints de trouver une solution qui ne traite que de la composante prédicative. Si l'immunité à l'erreur d'identification doit avoir une explication, ce doit être au niveau de la composante prédicative. Les jugements prémunis contre ce type d'erreur ne sont donc pas décomposables en ces deux composantes. Il reste toutefois à comprendre pourquoi certains jugements exhibent cette propriété.

Dans la formulation de l'erreur d'identification de Shoemaker, il y a de la place pour deux lectures possibles. On peut, en effet, interpréter de deux manières différentes la formulation de Shoemaker, comme semble le montrer la traduction quelque peu barbare que nous avons rendue⁹. Soit le locuteur sait d'une chose (b) qu'elle est F, et affirme ou croit que cette chose est a. Soit le locuteur sait que quelque chose est F, et affirme ou croit que a est F. Nous pouvons

⁶ Cf. [Evans(1982)].

⁷ Cf. [Castañeda(1968)].

⁸ Cf. [Brewer(1995)], p. 293, dans [Bermúdez(1995)].

⁹ Cf. [Pryor(1999)] pour une spécification plus précise de cette distinction.

S. Blakaj. Comment savoir ce qui nous concerne?

distinguer les deux sortes d'erreurs d'identification en disant que dans le premier cas si la partie prédicative est correcte ce ne peut être que de a. En revanche dans le seconde interprétation, la partie prédicative permet une généralisation existentielle du type " $\exists x F(x)$ ", alors même que ce ne serait pas a qui serait F.

Les jugements démonstratifs, par exemple « ceci est noir », seraient caractérisés par le premier type d'immunité alors que les jugements en première personne¹⁰ seraient caractérisés par le deuxième type d'immunité à l'erreur d'identification. On peut imaginer une situation dans laquelle un sujet est branché par une technique neurologique tout à fait novatrice à un autre corps dont il ignore l'identité. Dans ce genre de situation, si notre sujet sur la base de la proprioception affirme ou croit « j'ai les jambes croisées », puis qu'il se rappelle sa situation extraordinaire, il peut se raviser mais en maintenant tout de même que « quelqu'un a les jambes croisées ».

Comme ce dernier exemple le souligne, la propriété de l'immunité à l'erreur d'identification dépend de la base épistémique sur laquelle s'appuient les jugements qui exhibent cette propriété. Par exemple, si je juge « j'ai mal » sur la base d'une sensation de douleur ou sur la base d'un graphique censé montrer mon état d'activation des fibres-C, qui apparaît sur un écran auquel je crois être branché, mon jugement pourra dans le second cas souffrir d'erreur d'identification¹¹.

3. Concernement

Avec ces quelques éléments en place, nous pouvons mieux comprendre comment la relation intentionnelle de concernement peut prétendre rendre compte des jugements en première personne immunisés à l'erreur d'identification, jugements qui seraient les plus à mêmes de constituer les data pour une analyse de la connaissance de soi.

Le théoricien du concernement explique la spécificité des jugements qui nous intéressent en comparant ces jugements avec les jugements du type « Il pleut » qui ne sont vrais/faux que relativement à un lieu. Aussi, ce type de jugements ne portent pas sur un lieu déterminé relativement auquel il est évalué, mais concerne ce lieu. La position épistémique de celui qui juge « Il pleut » serait comparable à la position épistémique de celui qui juge « J'ai mal aux dents ». Un jugement en première personne sera moins un jugement sur une personne déterminée qu'un jugement qui concerne une personne déterminée, et ce n'est que relativement à cette personne déterminée

¹⁰ Mais pas seulement, cela vaut également pour les jugements contenant « ici », « maintenant », etc.

¹¹ Cf. [Ludwig(2005)] dans [Bourgeois-Gironde(2005)].

que son énoncé ou jugement peut recevoir une valeur de vérité. En ce sens, et analogue au cas du jugement sur le temps qu'il fait, celui qui juge n'a pas à exercer une capacité d'identification du lieu (qui n'est pas représenté dans le jugement) ; cette identification étant prise en charge par l'architecture de l'environnement de celui qui juge, et ne devant être articulée que par le théoricien.

Lorsque sur une base épistémique appropriée, de l'intérieur (ou sur la base de l'introspection), un sujet juge 'Je suis F', et si son jugement est immunisé comme nous le voulons, alors ce qu'il a en tête, pour le dire ainsi, n'est rien d'autre que le prédicat F. Tout se passe comme si l'énoncé linguistique en disait trop. Dans l'exemple paradigmatique « Il pleut », il n'y a aucune marque du lieu au niveau du langage, et, selon le champion du concernement, peut n'y avoir aucune marque du lieu au niveau de la pensée. Or dans les énoncés de la première personne, il y a bien une marque de la première personne, au moins au niveau du langage. Mais, comme le montre Récanati, il n'y a pas co-extension entre la notion « inarticulé »¹² (le fait qu'il n'y ait pas de marque) et concernement. Il y aurait des éléments articulés au niveau du langage mais non présent au niveau de la représentation¹³.

Il faut tout d'abord remarquer que l'interprétation du champion du concernement souffre d'une lacune sérieuse. L'immunité à l'erreur d'identification est une spécificité épistémique de certains jugements. Un jugement 'a est F' qui est immunisé à l'erreur d'identification relativement à a nous dit que celui qui juge ne peut manquer de savoir de quel objet il s'agit. Or dans la relation de concernement, celui qui juge peut tout à fait être aveugle de cette manière à l'objet que son jugement concerne. Celui qui juge peut même n'avoir aucun concept pour l'objet que son jugement concerne¹⁴.

Face à ce constat, nous avons affaire à une sorte de dilemme. Soit nous gardons la relation intentionnelle de concernement pour expliquer l'immunité qui nous occupe, mais l'aspect épistémique est évacuée, et alors nous esquissons une conception déflationniste de la connaissance de soi, soit nous optons pour une explication de l'immunité en question, avec son caractère épistémique, mais il nous

¹². Cf. [Récanati(2007)], pp. 220–221. Le fait qu'il n'y ait pas de marque dans le langage ou la pensée équivaut mutatis mutandis à la notion d'inarticulé.

¹³. Voir pour une suggestion qui va dans ce sens, concernant des énoncés de politesse [Benveniste(1974)], pp. 86–88.

¹⁴. Voir la fable que fabrique Perry dans l'article cité. Une communauté d'individus ne voyageant jamais, habite une région nommée le Z-Land. Cette communauté n'a pas de concept de Z-Land, car elle n'a pas à contraster sa région par rapport à une autre région. En ce sens, cette communauté n'a pas besoin de ce concept, et réalise ainsi une économie cognitive significative. Il n'en reste pas moins que les membres de cette communauté parlent du temps qu'il fait, en disant parfois qu'il pleut ou autres choses semblables.

S. Blakaj. Comment savoir ce qui nous concerne?

faut rendre compte de la sensibilité épistémique du sujet vis-à-vis des propriétés pertinentes qu'il peut s'auto-attribuer. Le théoricien du concernement ne peut évidemment pas emprunter cette seconde branche au risque de présupposer ce qu'il devait justement expliquer. C'est alors la sensibilité épistémique du sujet devant telles ou telles propriétés, qui constitue la spécificité de la connaissance de soi, et non point la manière particulière qu'ont les jugements proprement en première personne de porter sur, qu'est le mode du concernement.

C'est pourquoi le champion du concernement doit fournir une autorisation, non arbitraire, épistémique à celui qui juge (même si celui-ci n'a pas à avoir accès à cette autorisation) de tenir un trait du monde pour ce qui le concerne. La réponse possible est que la relation intentionnelle de concernement dépend de l'architecture physique du corps, ici humain. Il y aurait des « canaux informationnellement dédiés »¹⁵ à l'acquisition de connaissances sur soi, la spécificité est rejetée du côté du véhicule de la représentation plutôt que du contenu de la représentation (que le théoricien du concernement doit éviter). La proprioception est l'un de ses canaux. Le reproche que l'on puisse formuler à cette réponse est qu'elle ne rend pas justice à une intuition modale. Reprenons l'exemple de l'infortuné qui est branché sur le corps d'un autre sans savoir à qui appartient ce corps, et qui s'exclame : « Quelqu'un a les jambes croisées ». Il ne semble pas possible de reproduire un tel scénario pour le cas de la douleur par exemple. Le même infortuné relativement à la douleur se plaindrait de ce qu'il a lui-même mal, même si par ailleurs quelqu'un d'autre souffre aussi en même temps. Les canaux dédiés ne peuvent pas rendre compte de cette différence¹⁶.

4. Conclusion

¹⁵. Cf. [Evans(1982)].

¹⁶. Voir pour une discussion de cette différence [Coliva(2006)], ainsi que les articles réunis dans [Prosser et Récanati(à paraître)]. L'argument avancé pour éviter une telle conclusion consiste à mettre sur le même plan la mémoire et la douleur ou le plaisir et autres choses semblables. Si un tel rapprochement est possible, alors il suffit de montrer que l'on peut avoir une mémoire étrangère qui a toutes les caractéristiques en première personne (la quasi-mémoire selon Shoemaker). Il ne reste plus qu'à translater les conclusions vers la douleur et autres choses semblables. Les points sensibles de cet argument sont bien sûr la possibilité d'un tel rapprochement entre la mémoire et la douleur ou autres sensations, et la consistance de la notion de quasi-mémoire. François Récanati par exemple considère que la mémoire et la quasi-mémoire ne partage pas la même sémantique ([Récanati(2007)], p. 160). La mémoire en tant que mode psychologique détermine une certaine relation que le sujet de cet état doit entretenir avec ce qui est représenté, par exemple « avoir perçu ce que l'état représente » dans le cas de la mémoire épisodique. Or la quasi-mémoire ne spécifie pas la même relation, elle diffère donc de la mémoire. Une telle stratégie doit rendre compte de la sensibilité épistémique du sujet face à ses modes psychologiques. Ce qui ramène la discussion soit hors du cadre de cet article, soit à la deuxième voie du dilemme énoncé plus haut.

Il est soutenu dans les questions touchant à la connaissance de soi qu'une forme d'immunité à l'erreur d'identification est susceptible de réunir les data pour une analyse de la connaissance de soi. Nous avons essayé de montrer qu'une théorie prétendait rendre compte de ce critère au moyen d'une distinction entre deux types de relations intentionnelles des jugements selon qu'ils portent sur un objet ou qu'ils concernent un objet. Nous avons essayé de montrer que cette théorie est insuffisante, aux moyens de quelques remarques de ce succinct article. Nous voudrions dans la conclusion suggérer la source de l'insuffisance explicative de cette théorie.

La théorie du concernement privilégie l'analogie qui peut exister entre « Il pleut » et « J'ai mal ». Tout se passe comme si l'attitude que nous avons vis-à-vis de nous-mêmes était du même ordre que l'attitude que nous avons vis-à-vis du lieu dans lequel nous nous trouvons être quand nous affirmons ou jugeons qu'il pleut. Les deux représentations ne font pas mention respectivement du lieu ou de la personne, et c'est par cette lacune que la théorie est en mesure de rendre compte de l'immunité à l'erreur d'identification, en évacuant donc l'aspect épistémique. Or il faut bien à un sujet qui pense avoir mal, avoir les jambes croisées, croire que Paris est la capitale de la France, une méthode pour identifier ce qui le concerne lui-même. Mais cette méthode ne sera jamais assez contraignante pour éviter au sujet de dire ou penser : « Je pleus beaucoup ce matin »¹⁷.

Sans un moyen pour le sujet de discriminer ce qui le concerne proprement de ce qui ne le concerne qu'improprement ou pas du tout, c'est-à-dire si nous n'avons à disposition qu'une théorie du concernement, nous esquissons une image de la connaissance de soi comme une intentionnalité susceptible de tout infiltrer¹⁸. Cette théorie ne fait alors, pour reprendre la formule de Jean-Pierre Cometti, que « doper plus que de raison notre propension au scepticisme »¹⁹.

RÉFÉRENCES

[Bar-On(2004)] Bar-On, B., *Speaking My Mind*, Oxford, Oxford

¹⁷. Cf. [Chauvier(2001)], p. 218. Stéphane Chauvier défend toutefois une position selon laquelle de telles implications ne sont en rien gênantes.

¹⁸. Cf. [Sass(1994, 2010)], pp. 151–152. C'est ainsi que Louis A. Sass décrit les attributions délirantes de Schreber, « le fou le plus célèbre de l'histoire de la psychiatrie » (p. 15).

¹⁹. Cf. [Cometti(2004)].

S. Blakaj. Comment savoir ce qui nous concerne?

University Press, 2004.

[Benveniste(1974)] Benveniste, É., Problèmes de linguistique générale, Vol. 2, Tell, Gallimard, 1974.

[Bermúdez(1995)] Bermúdez, J.-L. (éd.), The Body and the Self, Cambridge (Mass), MIT Press, 1995.

[Bourgeois-Gironde(2005)] Bourgeois-Gironde, S. (éd.), Les formes de l'indexicalité: langage et pensée en contexte, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2005.

[Brewer(1995)] Brewer, B., "Bodily awareness and the self", paru dans [Bermúdez(1995)], 1995.

[Castañeda(1968)] Castañeda, H.-N., "On the phenomeno-logic of the 'i'", Proceedings of the XIV International Congress for Philosophy, 3: 260–266, 1968.

[Chauvier(2001)] Chauvier, S., Dire "Je": Essai sur la subjectivité, Paris, Vrin, 2001.

[Coliva(2006)] Coliva, A., "Error through misidentification: Some varieties", Journal of Philosophy, 103: 403–425, 2006.

[Cometti(2004)] Cometti, J.-P., Ludwig Wittgenstein et la philosophie de la psychologie, L'interrogation philosophique, PUF, 2004.

[Evans(1982)] Evans, G., The Varieties of Reference, Oxford, Clarendon Press, 1982.

[Hacker(1993)] Hacker, P.M.S., Wittgenstein: Meaning and Mind, Oxford: Blackwell, 1993.

[Ludwig(2005)] Ludwig, P., "Variétés de la connaissance de soi", paru dans [Bourgeois-Gironde(2005)], 2005.

[Perry(1999)] Perry, J., Problèmes d'indexicalité, Stanford/Paris, CSLI, 1999.

[Prosser and Récanati(à paraître)] Prosser, S., & Récanati, F. (éd.), Immunity to Error Through Misidentification: New Essays, Cambridge University Press, à paraître.

[Pryor(1999)] Pryor, J., "Immunity to error through misidentification", Philosophical Topics, 26: 271–304, 1999.

[Récanati(2007)] Récanati, F., Perspectival Thought, Oxford, Oxford University Press, 2007.

[Sass(1994, 2010)] Sass, L.A., Les paradoxes du délire, Ithaque, 1994, 2010.

[Shoemaker(1968)] Shoemaker, S., "Self-reference and self-awareness", *Journal of Philosophy*, 65: 555–567, 1968.

[Wittgenstein(1958, 1996)] Wittgenstein, L., *Le Cahier Bleu et le Cahier Brun*, Paris, Gallimard, 1958, 1996.